

Affirmation d'une « diplomatie consulaire » à l'époque contemporaine

Langue Français

Type de ressource :

[Article](#) [1]

Thème :

[Humanisme européen](#) [2]

Réalisé à partir de l'article EHNE :

Affirmation d'une « diplomatie consulaire » à l'époque contemporaine

Mathieu JESTIN

[Lire l'article >](#) [3]

Présentation :

Apparus au Moyen Âge, les consulats sont institutionnalisés à l'époque moderne par les différents États européens dans un souci premier d'intermédiation commerciale. À partir du xix^e siècle, le statut et le positionnement des consulats et de leurs titulaires connaissent des évolutions majeures, bien que progressives, qui les arriment solidement – mais pas complètement – aux diplomaties européennes. C'est là tout l'enjeu de la « diplomatie consulaire ».

Image:



Programme:

[L'Europe entre restauration et révolution \(1814-1848\)](#) [4]

URL source:

<https://ehne.fr/ressources-pedagogiques/leurope-entre-restauration-et-revolution-1814-1848/affirmation-dune-diplomatie-consulaire-lepoque-contemporaine>

Liens

[1] <https://ehne.fr/article>

[2] <https://ehne.fr/theme/humanisme-europeen>

[3]

<https://ehne.fr/article/humanisme-europeen/pratiques-diplomatiques-europeennes-et-mondialisations-contemporaines/affirmation-dune-diplomatie-consulaire-lepoque-contemporaine>

[4]

<https://ehne.fr/ressources-pedagogiques/programmes/premieres/leurope-face-aux-revolutions/leurope-entre-restauration-et-revolution-1814-1848>